

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2019**

Présents : Mr DAVAL, Mr MANGAVEL, Mr RAVEZ, Mme LUGNE, Mr GAUMOND, Mme BERNET, Mrs GOFFOZ, VIAL, THINARD, BUTIN, Mmes DULAC, PALLANCHE, DUBOST & MARECHAL

Excusé : Mme COSTA

Sous la présidence de Monsieur DAVAL Marius – Maire – le Conseil traite les dossiers suivants :

### **Ordre du jour :**

M. DAVAL marius remercie les membres présents.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 26 novembre 2019.

#### ○ Téléphonie - Alarme

La commission a reçu 3 prestataires :

Pour la téléphonie : Bouygues, M B France, SFR. Coriolis et Orange avaient des rendez-vous qu'ils n'ont pas honorés. Le prestataire retenu est SFR.

Pour l'alarme : Activeille, Vérisure et Homiris. La proposition d'Homiris est retenue.

#### ○ Marché assainissement centre bourg et voirie

La commission a ouvert les différents plis de l'appel d'offre pour l'assainissement et la voirie. Ce dossier est composé de différents corps de métier. La maçonnerie pour le mur de l'école publique, l'assainissement, la voirie et le contrôle de bon fonctionnement. Ces travaux se dérouleront au printemps 2020, en collaboration avec la Bombarde pour l'eau potable et le département de la Loire pour les goudrons.

#### ○ Chaudière de l'école publique

Le devis de remplacement de la chaudière gaz a été présenté au conseil municipal.

#### ○ Diagnostic et schéma directeur

M. DAVAL, présente la convention avec le département pour le suivi AMO afin de réaliser le diagnostic et le schéma directeur de l'assainissement de la commune de Saint Martin la Sauveté. Le coût de la convention sera d'1€ par habitant. Des dossiers de subvention seront demandés au département de la Loire et à L'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le coût estimatif de l'opération serait de 45 000.00 €.

#### ○ Projet de voyage scolaire de l'Ecole privée

L'Ecole Saint Joseph, nous a fait parvenir leur programme de voyage à Paris. Le Conseil municipal propose une subvention exceptionnelle de 20 € par enfant.

#### ○ Tarif 2020 de l'Agence de l'Eau

Le tarif appliqué par l'agence de l'eau pour 2020 est de 0.15 € par m<sup>3</sup>. Le tarif est inchangé par rapport à 2019.

#### ○ Décisions modificatives

Pour le budget station-service, ajout de 7 087.57 € afin de régulariser le compte carburant.

Pour le budget commun, afin de faire des reports sur l'année 2020 basculement du compte terrain au compte 2183 informatique pour 2000.00 € et au compte 2181 installation général pour un montant de 6600.00 € et virement de section pour 9020.20 €

### **QUESTIONS DIVERSES**

Echange sur les différentes charges de fonctionnement de la MSP

Séance levée à 21 h 45

Le Maire

Marius DAVAL